

## Le Rwanda lance des mandats d'arrêt contre 670 Burundais

PANA, 30/07/2008 Kigali, Rwanda - Le Rwanda a lancé des mandats d'arrêt internationaux contre 670 Burundais impliqués dans le génocide de 1994, a annoncé le procureur rwandais, Alphonse Hitiyaremye, cité mardi par la presse locale. "Nous avons désormais des preuves tangibles sur la responsabilité directe de ces 670 ressortissants burundais qui ont trempé dans le génocide de 1994 au Rwanda", a-t-il affirmé.

M. Hitiyaremye a précisé que la plupart de ces ressortissants burundais étaient installés dans les régions burundaises Ngozi, Cibitoki et Bujumbura rural. Ces génocidaires présumés sont d'anciens réfugiés qui avaient bénéficié d'un Rwanda après l'assassinat du président burundais, Melchior Ndadaye. Le président rwandais, Paul Kagame, avait récemment déclaré que son pays allait lancer des mandats d'arrêt contre toute personne soupçonnée d'avoir joué un rôle quelconque dans le génocide de 1994.